



## Changement de nom de famille

Par **BERCANE**, le **25/03/2009** à **23:55**

Bonsoir,

Est-il possible de changer mon nom de famille déjà francisé pour avoir le nom de ma famille de ma mère ?

Lorsque j'étais mineur, mon père et mon oncle ( son frère) ont obtenu la francisation de notre nom de famille.

Mon père a francisé son nom et mon oncle en avec un autre nom de famille, de ce fait la fratrie a été annulée.

Le problème est que la francisation de mon père ne s'est pas opérée car phonétiquement aucune transformation a été faite et le nom a conservé sa consonnance étrangère.

J'ai fait la demande pour le changement de nom de famille et ma demande a été rejetée au motif que mon père a déjà eu la francisation de notre nom de famille.

Il me reste 2 mois pour faire un recours et je veux prouver que la francisation de notre nom de famille a été mal faite car je continue à subir dans la vie professionnelle et personnelle des remarques racistes.

Est-ce que la mauvaise francisation du nom de famille de mon père et le fait d'avoir annulé la fratrie en ayant accepté 2 noms de famille différents dans une même famille peuvent-ils constituer un intérêt légitime ?

J'attends avec impatience votre réponse, c'est très important pour moi.

Merci de me répondre